

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID: 065-216502260-20240402-2024021-DE

Séance du 2 avril 2024 à 18h

2024/021

Présents:

Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Alexandre ARRIZABALAGA,

Sébastien ABADIE, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bruno CAZERES, Bernard LHOSSEIN, Hélène FRANCES, Dominique

GAYE, Stéphanie MARQUEZ, Serge ALMENDRO, Laetitia CAZABAN, Caroline ECORCHON

Absents:

Noémie DEUTSCH (donne procuration à Michel DUHAMEL), Régine TOSON (donne procuration à Gisèle VINCENT), Ingrid BOUTARFA, Sandrine

TREBUCC

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice: 22

Date de la convocation: 28 mars 2024

DEMANDE DCU POUR L'ISOLATION DE LA TOITURE DE 10 LOGEMENTS DE LA GENDARMERIE

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune a déjà procédé aux travaux d'isolation de la toiture de 9 logements de la Gendarmerie.

La technique employée, testée en 2022 sur 2 logements, s'est révélée efficace. C'est pourquoi 7 autres logements ont été rénovés en 2023.

Elle prévoit en 2024 de finaliser cette rénovation en isolant les toitures des 10 logements restants.

Pour cela, la commune souhaite obtenir des subventions pour aider au financement de l'isolation de la toiture des 10 logements de la Gendarmerie.

Plan de financement / DCU 2024 :

	IOIAL	318 475 € HT 335 991,12 € TTC
	TOTAL	
Commune d'Ibos - Autofinancement		63 695 € HT
CD65 - DCU		95 542,50 € HT
DETR		159 237,50 € HT

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 95 542,50 € HT au titre de de l'appel à projets DCU du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, pour l'isolation de la toiture de 10 logements de la Gendarmerie.

L'assemblée délibérante Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE